

**Onzième réunion du COPIL
du projet de « Parc éolien de l'Aubépin » sur Cravant
24 juillet 2025**

COMPTE RENDU

Etaient présents :

Serge VILLETOEAU (Maire), Philippe GACONNET (premier adjoint), Denis COURET, Cyril CAUMONT, Arnaud RABIER, Nathalie PREVOST, Alain GUEDOU, Pierrette MARMASSE, Alexandre MOREAU, assistant chef de projet chez VALOREM et Sylvain BENOIST, chef de projet et représentant de VALOREM

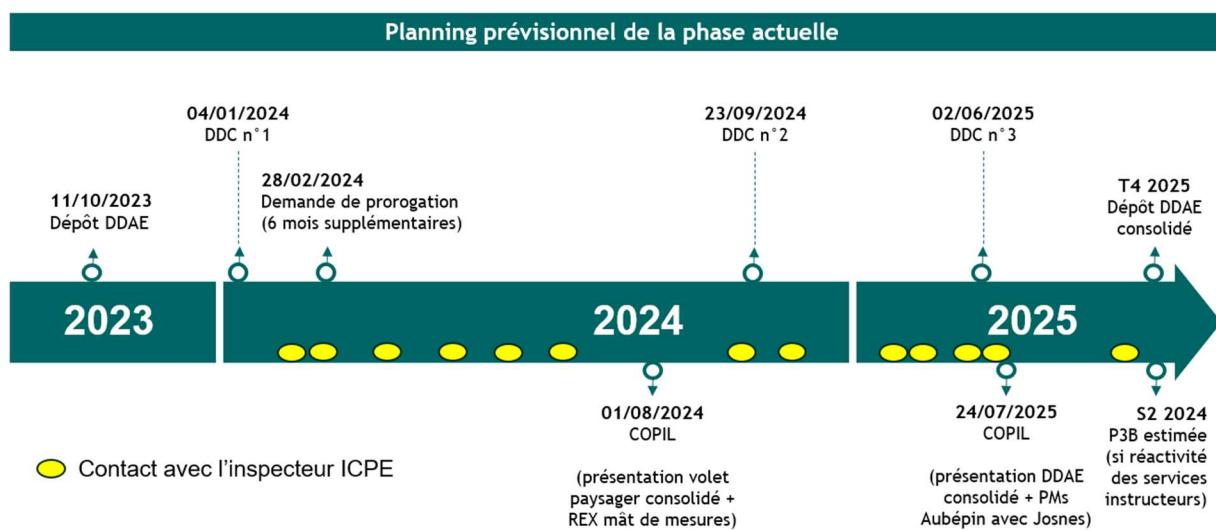
Déroulé de la réunion :

Lors de cette onzième réunion du COPIL du projet éolien de l'Aubépin, VALOREM a présenté dans un premier temps l'état d'avancement du projet éolien avec un planning détaillé. Dans un second temps, le carnet de photomontages mis à jour à la suite des trois demandes de compléments a été parcouru avec les membres du COPIL. Dans un troisième temps, VALOREM a exposé sa démarche auprès de la commune de Josnes. Une sélection de photomontages depuis Cravant qui modélisent le projet éolien de l'Aubépin (composé de 6 éoliennes) avec l'extension du parc éolien envisagée sur le territoire de Josnes (composée de 3 éoliennes) a été présentée aux membres du COPIL. Enfin, dans un quatrième temps, VALOREM a présenté les retombées pour le territoire, avec un rappel des retombées fiscales et une proposition de linéaires de haies champêtres que VALOREM se propose de mettre en place en marge du chantier éolien.

1) Point sur l'état d'avancement du projet éolien

Suite au dépôt de la demande d'autorisation environnementale le 16 octobre 2023, une première demande de compléments a été communiquée à VALOREM le 04 janvier 2024. La thématique « paysage » (avec le volet paysager de l'étude d'impact sur l'environnement et son carnet de photomontages) est concernée, nécessitant une reprise complète de ce volet. Le carnet de photomontages a été actualisé une première fois fin juillet 2024 et présenté aux membres du COPIL lors de la 10^{ème} réunion qui s'est tenue en Mairie de Cravant le 01 août 2024. Une seconde demande de compléments en date du 23 septembre 2024 a été transmise à VALOREM par les services de l'Etat. En conséquence, une nouvelle mise à jour du volet paysager a été faite.

Le 02 avril 2025, les inspecteurs ICPE de l'UD45 de la DREAL Centre-Val de Loire ont rencontré sur le terrain les élus de Cravant et Josnes pour évoquer le développement éolien sur le secteur, s'assurer de sa bonne acceptation par les élu.e.s et valider la pertinence du positionnement des photomontages dans l'aire d'étude immédiate. Par mail en date du 02 juin 2025, la DREAL Centre-Val de Loire a demandé à VALOREM d'enrichir son étude paysagère avec des photomontages depuis le hameau de Villejouan sur Cravant. Le bureau d'étude AEPE Gingko a donc une nouvelle fois mis à jour l'expertise paysagère et son carnet de photomontages durant l'été 2025 et a transmis une version finalisée de son expertise en octobre 2025. Ce long délai fut lié à une charge de travail importante pour le bureau d'étude paysager ainsi que pour le chef de projet.



Lors du COPIL, VALOREM a évoqué un dépôt du dossier consolidé de la demande d'autorisation environnementale pour la fin d'année 2025.

2) Présentation du carnet de photomontages actualisé

Suite à la première demande de compléments, VALOREM a pris la décision de changer de bureau d'étude pour la réalisation du volet paysager consolidé. De nouveaux photomontages ont été réalisés par l'entreprise [AEPE Gingko](#) afin de répondre aux trois demandes de compléments. Le carnet de photomontages actualisé regroupe les simulations paysagères depuis 67 points de vue (contre 43 dans la version déposée en octobre 2023). Comme le détaille le tableau suivant, les 24 photomontages complémentaires ont été effectués depuis les monuments historiques du secteur, depuis le site UNESCO de la vallée de la Loire et au niveau de l'aire d'étude immédiate, notamment depuis le hameau de Villejouan à Cravant.

N°	Photomontages initiaux ou complémentaires (en réponse aux demandes de compléments)	Distance à la ZIP (km)	Distance à l'éolienne la plus proche (km)	Eolienne la plus proche	Commune	Détails	X (Lambert 93)	Y (Lambert 93)
1	Initial	18,7	19,6	E6	Cour-sur-Loire	SPR Cour-sur-Loire	582461	6729487
2	Initial	16,8	17,52	E3	Mareau-aux-Prés	Site UNESCO, axe routier Mareau-aux-Prés	609216	6751038
3	Initial	16,4	17,2	E6	Suèvres	D2152, sortie ouest de Suèvres	585028	6730944
4	Initial	16,5	17,47	E4	Villeneuve-Frouville	D924, à Villeneuve-Frouville	573508	6744661
5	Initial	16,4	17,03	E6	Muides-sur-Loire	Site UNESCO, D924 à Chambord	590377	6729894
6	Initial	16,1	16,34	E1	Beauce-la-Romaine	Nord du lieu-dit Villecelier au niveau de la voie Gallo-Romaine	579166	6759373
7	Initial	14,9	15,58	E6	Muides-sur-Loire	Site UNESCO à Muides-sur-Loire	589538	6731431
8	Initial	14,7	15,34	E6	Muides-sur-Loire	Site UNESCO, RD951 à l'est de Muides-sur-Loire	590645	6731573
9	Initial	14,4	15,49	E4	Maves	Moulin à vent de Maves	577892	6738794
10	Initial	12,1	13,16	E4	La Chapelle-Saint-Martin-en-Plaine	Chapelle du Villiers	579941	6739906
11	Initial	11,3	11,91	E3	Lailly-en-Val	Site UNESCO, RD951 à Lailly-en-Val	602845	6742943
12	Initial	10,3	11	E3	Meung-sur-Loire	Pont de Meung-sur-Loire	602991	6747632
13	Initial	10,1	10,68	E6	Saint-Laurent-Nouan	Zone tampon UNESCO, à Saint-Laurent-Nouan	599127	6739460
14	Initial	9,3	10,02	E3	Baule	Site UNESCO, à Baule	602002	6747307
15	Initial	9,2	9,83	E6	Lailly-en-Val	Site UNESCO, au sud-est de Beaugency	599965	6741955
16	Initial	8,3	9,4	E4	Talcy	Ouest de Talcy	583242	6741759
17	Initial	8,7	9,41	E3	Meung-sur-Loire	Nord-ouest du SPR de Meung-sur-Loire	600443	6752006
18	Initial	7,9	8,38	E6	Avaray	Site UNESCO, D2152	592716	6738607
19	Initial	7,8	8,82	E4	Talcy	Moulin à vent de Talcy	583940	6741807
20	Initial	7,3	7,97	E6	Beaugency	Vieux pont de Beaugency	598152	6742556
21	Initial	5,4	6,12	E3	Messas	A10, aire de Meung-sur-Loire	598116	6747609
22	Initial	5,2	5,74	E6	Tavers	Dolmen du Ver Galant, à Travers	594124	6741800
23	Initial	4,8	5,47	E3	Cravant	D104	595777	6751800
24	Initial	7,7	8,32	E6	Beaugency	RD925, au sud de Beaugency	598231	6742045
25	Initial	3,7	3,99	E1	Villermain	Parc éolien de la Beaute-Oratoriennne	589724	6751933
26	Initial	3,3	3,91	E6	Josnes	Château de Cerqueux	591013	6743005
27	Initial	2,5	3,43	E6	Josnes	RD25, au sud-ouest de Josnes	589280	6744237
28	Initial	2,9	3,55	E6	Villorceau	Sortie de Villorceau	594784	6745623
29	Initial	2,8	3,48	E4	Lorges	D15, à l'ouest de Lorges	587302	6747923
30	Initial	2,6	3,68	E4	Lorges	Villemuzard	587462	6745763
31	Initial	2,3	3	E4	Lorges	Est de Lorges	587828	6748099
32	Initial	2,0	2,75	E4	Lorges	D25, au sud de Lorges	588001	6747502
33	Initial	1,7	2,44	E3	Cravant	Croix de Rilly, à l'est de Cravant	594111	6749075
34	Initial	1,4	2,31	E5	Josnes	Sortie nord de Josnes	588956	6745212
35	Initial	1,3	1,89	E3	Cravant	Nord-ouest de Cravant	593356	6749172
36	Initial	0,5	1,24	E3	Cravant	RD919, sortie sud de Cravant	593192	6748192
37	Initial	0,3	1,14	E4	Josnes	Sortie de Preney	589965	6746581
38	Initial	0,4	1,02	E3	Cravant	Ouest de Cravant	592633	6748657
39	Initial	0,4	0,69	E6	Josnes	Sortie nord d'Ourcelles	591627	6746211
40	Initial	0,5	0,79	E3	Cravant	Sortie nord-ouest de Cernay	592627	6747371
41	Initial	0,4	0,81	E1	Cravant	Plaine de Villeuse	591520	6748822
42	Initial	0,4	0,62	E4	Cravant	Sud de Villeculon	590431	6747953
43	Initial	21,3	22,04	E6	Chambord	Terrasse du château de Chambord	588575	6725045
44	Complémentaire	16,3	16,94	E6	Muides-sur-Loire	Limite parc du château de Chambord RD103 RD112	590136	6730005
45	Complémentaire	15,3	16,4	E4	Maves	Sud de Maves	577000	6738488
46	Complémentaire	12,2	13,29	E4	La Chapelle-Saint-Martin-en-Plaine	Sud de Villexanton	581154	6738230
47	Complémentaire	11,3	12,34	E4	Villalexanton	Nord-ouest de Villalexanton	581397	6739367
48	Complémentaire	9,7	10,36	E3	Lailly-en-Val	Site UNESCO du Val de Loire	600793	6742389
49	Complémentaire	8,8	9,91	E4	Talcy	Sud-ouest de Talcy	582773	6741529
50	Complémentaire	8,8	9,56	E3	Meung-sur-Loire	SPR de Meung-sur-Loire	600706	6751778
51	Complémentaire	8,3	9,35	E4	Talcy	Allée plantée, Talcy	582871	6742386
52	Complémentaire	7,9	8,14	E1	Beauce-la-Romaine	RD110	588665	6755942
53	Complémentaire	7,9	8,93	E4	Talcy	Terrasse du château de Talcy	583485	6742220
54	Complémentaire	7,8	8,88	E4	Talcy	Jardin renaissance du château de Talcy	583455	6742349
55	Complémentaire	7,8	8,84	E4	Talcy	Moulin de Talcy	583951	6741770
56	Complémentaire	6,8	7,3	E6	Tavers	Voie ferrée	594003	6740041
57	Complémentaire	6,5	7,6	E4	Roches	Château de Fontenaille	584250	6743476
58	Complémentaire	6,0	6,27	E1	Saint-Laurent-des-Bois	RD925	587788	6753517
59	Complémentaire	5,3	6,2	E6	Séris	RD25	588102	6741675
60	Complémentaire	4,7	5,36	E6	Beaugency	RD917, sortie nord-ouest de Beaugency	595825	6743770
61	Complémentaire	4,6	5,68	E4	Briou	Château de Fontenaille depuis RD917	585481	6745280
62	Complémentaire	3,7	4,28	E6	Josnes	Château de Cerqueux Josnes	591388	6742610
63	Complémentaire	3,6	4,27	E3	Villorceau	RD925	596137	6746807
64	Complémentaire	2,1	2,33	E1	Villermain	RD926	590324	6750377
65	Complémentaire	0,6	1,21	E4	Lorges	Route communale entre Lorges et Cravant	589697	6748018
66	Complémentaire	2,3	2,1	E6	Cravant	Villejouan, entrée sud-est	593205	6745448
67	Complémentaire	1,5	1,8	E6	Cravant	Villejouan, sortie nord	592858	6745776

3) Présentation du projet éolien de Josnes et illustration de son intégration paysagère depuis Cravant

Comme évoqué aux membres du COPIL lors de la dixième réunion qui s'est tenue le 01 août 2024 en mairie de Cravant, un rendez-vous avec la Maire et son premier adjoint fut prévu en Mairie de Josnes le 23 août 2024. L'objectif était de présenter le carnet de photomontages consolidé, avec un focus sur l'insertion paysagère du projet éolien de l'Aubépin depuis les principaux lieux de vie de Josnes. VALOREM souhaitait mieux appréhender la perception des élu.e.s de cette commune limitrophe de Cravant quant au projet éolien de l'Aubépin. Afin de filtrer les vues de ces 6 éoliennes en devenir depuis les principaux lieux de vie de Josnes, il a été proposé à la commune de Josnes de compléter les plantations existantes en sortie de village / hameaux. La Maire de Josnes a apprécié cet exercice de transparence mais a déploré le fait de n'avoir aucune retombée fiscale malgré l'impact paysager évident.

VALOREM a alors rappelé que le projet éolien de l'Aubépin avait initialement été envisagé sur les deux communes, comme le rappelle la localisation de la Zone d'Implantation Potentielle (ZIP).



Figure 1 : la zone d'implantation potentielle en vue 3D depuis l'ouest (Google Earth)

Malgré plusieurs propositions d'intégration au projet éolien de l'Aubépin en 2021, la mairie de Josnes avait à l'époque fait le choix de rester en retrait du projet éolien, dont le développement s'est de fait concentré sur le territoire communal de Cravant.

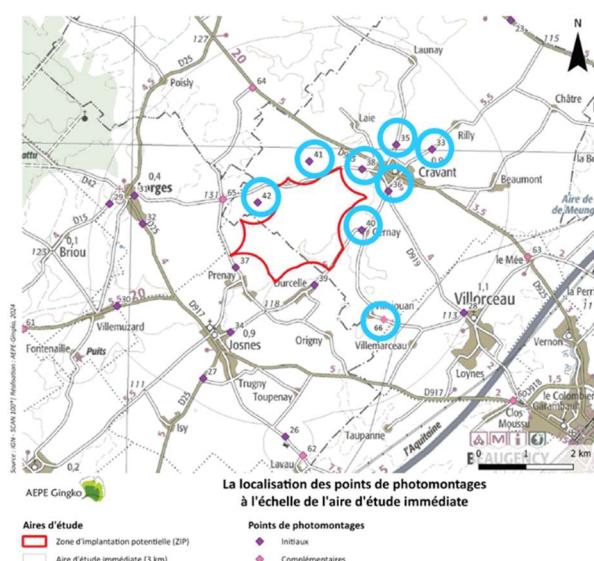
L'hypothèse d'un projet éolien en extension du parc éolien de l'Aubépin a été présenté en conseil municipal de Josnes le 04 février 2025. L'équipe municipale de Josnes a décidé de valider l'étude du projet sur son territoire par 10 voix pour, 1 abstention et 1 voix contre.

Compte tenu du contexte militaire complexe en région Centre Val de Loire, une PREC a été transmise à l'Armée le 24 janvier 2025 et l'Armée a validé par retour de mail le 27 février 2025 un projet de 4 éoliennes à 180 m en bout de pales. VALOREM a donc rappelé aux membres du COPIL que ce retour favorable pour un projet éolien sur Josnes est de bon augure pour le dossier éolien de l'Aubépin, déposé avec le même modèle de turbines.

Voici les étapes clés du projet éolien de Josnes :



VALOREM a présenté aux membres du COPIL les piliers de la faisabilité du projet éolien de Josnes (gisement éolien, raccordement, contraintes militaires, contexte local et enjeux, acceptabilité) et les variantes qui ont été étudiées. Puis une sélection de 8 photomontages a été présentée :



Sélection de photomontages :

- PM 33 : Croix de Rilly, à l'est de Cravant
- PM 35 : nord-ouest de Cravant
- PM 38 : ouest de Cravant
- PM 36 : sortie sud de Cravant
- PM 40 : sortie nord-ouest de Cernay (Cravant)
- PM 66 : Villejouan (Cravant)
- PM 41 : plaine de Villesue (Cravant)
- PM 42 : sortie sud de Villecoulon (Cravant)

Hormis pour les points de vue localisés au Nord de la ZIP (Villecoulon, La Vilette et Villesue) ou au Sud de celle-ci (Villejouan et Cernay dans une moindre mesure), il apparaît que depuis le bourg de Cravant et les lieux-dits environnants (localisés à l'Est de la ZIP), les 3 éoliennes de Josnes apparaissent derrière le motif éolien généré par le projet éolien de l'Aubépin.

Monsieur GACONNET précise que depuis Cravant, le projet de Josnes semble cohérent avec le projet de l'Aubépin. Il rappelle cependant qu'il ne faudrait pas que d'autres projets voient le jour dans le secteur, avec le risque de générer des phénomènes de saturation paysagère voire des effets d'encerclement comme c'est le cas dans le nord du département du Loiret et au sud du département de l'Eure-et-Loir (secteur de Cormainville).

VALOREM rappelle que les deux projets éoliens seront certes portés par deux sociétés projets (l'AUBÉPIN Énergies pour Cravant et JOSNES Énergies pour Josnes) mais détenues par le Groupe VALOREM, développées par VALOREM (via son chef de projet Sylvain BENOIST), construites par VALREA et exploitées par VALEMO. Il sera donc plus aisément envisager une mutualisation du chantier, une synchronisation du balisage (pour éviter l'effet « sapin de noël » évoqué durant le COPIL) ou bien encore une réception acoustique globale pour ce pôle éolien interdépartemental que VALOREM se propose de concrétiser.

Pour rappel, ces 9 éoliennes produiront 120 000 MWh chaque année, soit la totalité des besoins électriques de la communauté de communes Beauce Val de Loire, territoire intercommunal de Josnes.

CC Beauce Val de Loire

CODE INSEE 200055481

Sources : Enedis, Agence ORE, ODRE, IGN.

⚡ CONSOMMATION ÉLECTRIQUE

2024

Évolution sur 5 ans

Sites de consommation par secteur

11 874 sites de consommation au total

Résidentiel	Tertiaire	Agriculture	Industrie	Inconnu
86,6 % 10 278	9,1 % 1 079	2,8 % 336	1,4 % 161	0,2 % 20

Consommation par secteur

122 522 MWh consommés au total

Résidentiel	Tertiaire	Agriculture	Industrie	Inconnu
49,6 % 60 818,8	28,4 % 34 826,4	12,8 % 15 668,1	9,1 % 11 132,3	0,1 % 76,8



4) Retombées pour le territoire de Cravant

Sur la période s'étalant du 18 mars 2022 au 25 avril 2024, le mât de mesures a pu collecter 25 mois de données de vent. Une vitesse de vent de 6,97 m/s a été mesurée à 105 m de hauteur, soit 25 km/h. Cette ressource disponible garantit une production électrique intéressante pour les deux modèles de turbines étudiés (VESTAS V-150 4.5 MW avec 77.4 GWh / an et NORDEX N-149 5.7 MW avec 86.4 GWh / an). Pour rappel, la production électrique du parc éolien de l'Aubépin sera injectée au poste de raccordement électrique de Beaugency, couvrant ainsi la consommation électrique (chauffage inclus) de 16 500 à 18 400 foyers en fonction du modèle de turbines qui sera sélectionné pour équiper le parc éolien. La production du seul parc éolien de l'Aubépin couvrira le tiers des besoins électriques de la communauté de communes des Terres du Val de Loire, territoire intercommunal de Cravant.

CC des Terres du Val de Loire

CODE INSEE 200070183

Sources : Enedis, Agence ORE, ODRE, IGN.

⚡ CONSOMMATION ÉLECTRIQUE

2024

Évolution sur 5 ans

Sites de consommation par secteur



Consommation par secteur



Si on prend en compte le bilan électrique de Cravant, les 6 éoliennes au parc éolien de l'Aubépin couvriront en une année la consommation électrique du village de Cravant de 23 années d'affilée (à consommation électrique constante).

Cravant

CODE INSEE 45116

Sources : Enedis, Agence ORE, ODRE, IGN.

⚡ CONSOMMATION ÉLECTRIQUE

2024

Évolution sur 5 ans

Sites de consommation par secteur



Consommation par secteur



Outre une contribution significative à la transition énergétique du territoire via une production électrique renouvelable et abondante injectée à 6 km de la ZIP, le futur parc éolien de l'Aubépin sera source de diversification du budget communal de Cravant, de la communauté de communes des Terres du Val de Loire, du département du Loiret, de la région Centre-Val de Loire et l'Etat français.

Le tableau suivant expose les retombées pour chacun des échelons administratifs :

Echelon administratif	Montant (k€)				TOTAL
	TFPB	IFER	CVAE	CFE	
Cravant	30,1	67	8	0	105,1
Communauté de communes des Terres du Val de Loire	0,8	167,6	20	17,1	205,5
Loiret	0	100,5	12	0	112,5
Centre Val de Loire	0	0	0,4	0	0,4
Etat	0,9	10,1	1,4	0,5	12,9
TOTAL	31,8	345,2	41,8	17,6	436,4

Par ailleurs, dans le cadre de l'utilisation du réseau de voiries communales, VALOREM versera à la commune les montants suivants, répartis en fonction de la domanialité des voiries :

- Voiries du domaine public de la commune (voies communales) : 25 000 € / éolienne + 10 000 € / MW (paiements forfaitaires à la levée des conditions suspensives) ;
- Voiries du domaine privé de la commune (chemins ruraux) : 3 000 € / éolienne / an ;
- Implantation d'un poste de livraison sur la parcelle YC 001, propriété de la commune : 1 000 € / an.

Enfin, lors de la réunion du onzième COPIL, VALOREM a présenté une version préliminaire de la localisation des linéaires de haies champêtres. Il s'agit d'une mesure d'accompagnement d'ordre paysager dont l'objectif sera de créer un avant-plan paysager filtrant les vues sur le parc éolien de l'Aubépin. Un total de 3 337 ml a été identifié dans cette première version que VALOREM propose d'améliorer avec l'aide des élus et des membres du COPIL. VALOREM s'engage à proposer de financer ces mesures aux propriétaires fonciers concernés afin que les plantations prennent place avant la mise en service du parc éolien. Un travail similaire a été présenté aux élu.e.s de Josnes.

Il est rappelé que la faisabilité foncière de cette mesure d'accompagnement est conditionnée à l'accord écrit des propriétaires fonciers et, le cas échéant, des agriculteurs concernés. VALOREM prendra à sa charge l'achat des plants chez un pépiniériste local et la mise en place des plantations, confiant par la suite l'entretien de ces nouveaux éléments paysagers aux bénéficiaires.



Lieu	Linéaires (ml)
Cravant (bourg)	721
Beaumont	354
Villechaumont	271
Villejouan	232
Cernay	637
Villecoulon-La Motte	231
Villette	178
Villesue	305
Laie-Beauvert	408
TOTAL	3 337